



Chers citoyens et citoyennes,

En cette période de réjouissances, les membres du Conseil municipal de Sainte-Pétronille pensent avec gratitude à ceux et celles qui leur font confiance.

Que l'esprit des fêtes qui nous habitera bientôt soit une occasion renouvelée d'apprécier notre exceptionnelle qualité de vie et de la partager avec nos parents et amis.

Je profite également de ce moment privilégié pour remercier chaleureusement les nombreux bénévoles qui œuvrent généreusement au sein des différents comités du village ainsi que mes collègues de conseil municipal qui contribuent, par leur dévouement, au maintien de service de haute qualité.

Joyeuses Fêtes !

Harold Noël, maire

Rapport d'activités sur la situation financière de la municipalité - 2012

La législation municipale oblige le maire à faire un rapport sur les principales réalisations de l'année précédente et de brosser un portrait de la situation financière de la municipalité. Ce rapport présente également les paramètres qui guideront le conseil dans l'établissement du budget de l'année 2013.

- Une attention soutenue accordée aux services de nature communautaire (*Centre Raoul-Dandurand*, bibliothèque *La Ressource*, loisirs, camp d'été des jeunes, journal local, site internet, école de musique, etc.) ;

- Révision du Plan des mesures d'urgence, aménagement de l'aire de retournement sur la rue des Chênes Sud, travaux d'émondage sur des propriétés privées de la Municipalité ;
- Élaboration d'un rapport diagnostique de la municipalité qui a été rédigé dans le but de construire par la suite un document de présentation des grandes orientations futures de Sainte-Pétronille ;



*Joyeuses
Fêtes !*

- L'entretien préventif de nos infrastructures routières : Pavage, réparation et resurfacement de plusieurs sections de routes de la Municipalité ;
- Mise aux normes d'équipements municipaux : Rénovation importantes du logement de la mairie, achat d'un nouvel ordinateur ;
- L'avancement du projet d'assainissement des eaux: Travaux d'arpentage et dépôt du rapport préliminaire au bureau des infrastructures du MAMROT ;
- Une révision de la réglementation d'urbanisme avec le souci d'équité ;
- Adoption d'un code d'éthique et déontologie pour les employés municipaux ;

- Amélioration des outils d'informations : Mise à jour du site internet municipal (<http://ste-petronille.iledorleans.com>) et utilisation accrue du journal *Le Beaulieu* ;
- Un suivi budgétaire attentif et une gestion financière prudente et cohérente ;

Je tiens à remercier le travail des conseillers responsables :

Monsieur **Marcel Laflamme** est le responsable des infrastructures et du comité d'embellissement. En 2012, la municipalité de Sainte-Pétronille a effectué les travaux d'entretien nécessaires au maintien de la bonne qualité de ses infrastructures.

Madame **Sophie Côté** est la responsable de la bibliothèque municipale, du renouvellement du plan de mesures d'urgence et de la fête des bénévoles. Elle a de plus été appuyé par la responsable du comité des loisirs.

Monsieur **Éric Bussière** est responsable du déneigement, du service incendie, et représente la municipalité au conseil d'administration du Journal *Autour de l'Île*.

Le Comité consultatif de l'urbanisme (CCU), est sous la responsabilité de madame **Lyne Gosselin**, qui est en apprentissage dans ses nouvelles fonctions de conseillère tout en observant un travail assidu et exerce une grande vigilance dans l'application de la réglementation d'urbanisme. Elle sera sollicitée en 2013 sur deux dossiers importants : Les îlots déstructurés et l'harmonisation des 6 règlements municipaux.

La responsabilité des **loisirs** revient principalement à madame **Mireille Morency**. En 2012, elle a continué à améliorer l'offre d'activités communautaires très appréciées des citoyens : La fête des glaces et le camp d'été ont fait le bonheur des enfants de notre municipalité.

Le conseiller **Enrico Desjardins**, responsable du **programme de gestion des matières résiduelles, des communications et du transport adapté**, a procédé à l'élaboration du premier site internet municipal en plus de s'occuper du journal *Le Beau Lieu*.

À mon avis, le succès dans la gestion d'un petit village comme Sainte-Pétronille réside dans la cohésion, le dévouement, les compétences et l'expérience des élus ainsi que dans la contribution de nombreux bénévoles à de multiples activités d'intérêt communautaire. **Je les remercie de tout cœur car ils font de notre village un endroit unique et recherché.**

Enfin, je tiens à souligner le travail de monsieur **Jean-François Labbé** comme directeur général depuis novembre 2010. Son grand dévouement associé à ses compétences lui ont permis d'assumer ses nouvelles fonctions avec brio.

Je profite également de cette occasion pour remercier monsieur **Daniel Laflamme**, employé municipal à temps plein, qui fait un travail hors pair depuis de nombreuses années. Il est secondé par monsieur **Marc Bouchard** à titre d'employé occasionnel.

RÉMUNÉRATIONS DES ÉLUS EN 2012*

HAROLD NOËL, MAIRE

- Rémunération 8 418 \$
- Allocation de dépenses (50%) 4 209 \$

Membre du Conseil des maires de la MRC :

- Rémunération 5 668 \$

SOPHIE CÔTÉ, CONSEILLÈRE

- Rémunération 3 536 \$
- Allocation de dépenses (50%) 1 768 \$

ÉRIC BUSSIÈRE, CONSEILLER

- Rémunération 3 876 \$
- Allocation de dépenses (50%) 1 938 \$

MARCEL LAFLAMME, CONSEILLER

- Rémunération 4 046 \$
- Allocation de dépenses (50%) 2 023 \$

MIREILLE MORENCY, CONSEILLÈRE

- Rémunération 4 046 \$
- Allocation de dépenses (50%) 2 023 \$

ENRICO DESJARDINS, CONSEILLER

- Rémunération 1 122 \$
- Allocation de dépenses (50%) 561 \$
En poste depuis le 10 septembre 2012

LYNE GOSSELIN, CONSEILLÈRE

- Rémunération 1 122 \$
- Allocation de dépenses (50%) 561 \$
En poste depuis le 10 septembre 2012

JACQUES BÉGIN, CONSEILLER

- Rémunération 1 402.50\$
- Allocation de dépenses (50%) 701.25\$
En poste jusqu'au 4 juin 2012

LINE BISSON, CONSEILLÈRE

- Rémunération 1 402.50\$
- Allocation de dépenses (50%) 701.25\$
En poste jusqu'au 7 mai 2012

* *La rémunération de base des conseillers et des conseillères est de 3 366 \$. La différence payée provient du supplément alloué pour la responsabilité de pro-maire. La différence est donc attribuable à la durée pendant laquelle la personne a exercé cette fonction durant l'année 2012.*

Une situation financière saine



En 2012, nous avons respecté la quasi-totalité des engagements planifiés qui s'élevaient à 1 338 473 \$ et nous anticipons terminer l'année en équilibre budgétaire.

Cette année encore, je vous réitère que la situation financière de la municipalité est très saine. Ainsi, le village de Sainte-Pétronille n'a aucune dette à long terme et nous n'encourons donc aucune dépense d'intérêt. De plus, nous avons l'un des plus bas taux de taxation au Québec et la notoriété du village est telle que

l'ensemble des valeurs immobilières continue de croître à un bon rythme. Je demeure toujours convaincu que nous arrivons à ces résultats parce que nous gérons selon **nos moyens**, avec l'aide de **nombreux bénévoles** et en mettant en **commun**, avec les autres villages de l'Île, toutes **les charges qui ont avantage à être partagées**.

À Sainte-Pétronille, la très grande majorité des revenus provient de taxes foncières sur les résidences unifamiliales. Le retrait progressif du gouvernement aux opérations de la MRC ainsi que l'ajout de nouveaux services municipaux se répercutent inévitablement sur le compte de taxes des propriétaires. Afin de préserver l'équilibre budgétaire, il est important d'envisager toutes autres sources de revenus. L'évaluation foncière imposable de la municipalité, qui était de 156 530 120 \$ en 2012 passera à 180 473 540 \$ en 2013.

Pour 2013, les coûts reliés à l'administration municipale croîtront au rythme de l'inflation. Cependant, nous devons tenir compte des dépenses additionnelles incompressibles ainsi que de celles qui sont hors de notre contrôle (SQ, MRC, CMQ, CLD, service d'incendie, service de gestion des matières résiduelles, etc.).

En tenant compte de tous ces aspects, le budget équilibré pour 2013 devrait se situer autour de 1 500 000\$. Il vous sera communiqué en détail un peu plus loin. Les éléments marquants de la prochaine année seront l'avancement du projet d'assainissement des eaux usées et l'harmonisation des règlements d'urbanisme.

Conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal, je déposerai, au bureau de la municipalité, une annexe à ce rapport, laquelle en fera partie intégrante, consistant en une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la municipalité a conclus depuis un an. Je déposerai également la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette période avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000 \$.

Comme à chaque année, nous continuerons d'être très vigilants dans la gestion des taxes et nous serons rigoureux dans l'élaboration des projets. **L'objectif recherché par notre administration est de s'assurer que les revenus provenant des taxes puissent servir à offrir d'excellents services municipaux, une meilleure qualité de vie et un accroissement de la valeur de votre patrimoine immobilier. De plus, nous souhaitons maintenir le ni-**

veau d'endettement à zéro tant que nous n'entreprendrons pas de travaux majeurs.

Enfin, je vous informe qu'en 2012, la municipalité a conservé son résultat de 4 fleurons dans le cadre du concours des Fleurons du Québec. De plus, au concours national, nous avons remporté 5 fleurs en plus de se mériter une mention spéciale pour notre sentier d'interprétation *Une ballade à pied dans Sainte-Pétronille*. Un grand merci à notre comité d'embellissement et à la participation citoyenne pour ces excellents résultats. Sainte-Pétronille se retrouve encore une fois parmi les plus beaux endroits du Québec et même du Canada.

Harold Noël, agr.
Maire de Sainte-Pétronille

Dépenses majeures de l'année 2012

Franbert	59 577.20 \$
Dessau inc.	52 175.06 \$
Pavage Rolland Fortier	35 395.06 \$
Picard et Picard	29 058.33 \$
JMD excavation	22 514.09 \$
Hydro Québec	19 629.09 \$
Au pied de la lettre	11 084.83 \$
Groupe Ultima, Assurances	10 479.00 \$
PG Solutions	7 994.48 \$
CMQ	6 973.00 \$
Mallette	6 950.25 \$
Zap Communication	6 898.97 \$
Club de golf Orléans	6 091.55 \$
Huiles Simon Giguère	5 642.31 \$

Bibliothèque La Ressource

Nouveautés et suggestions de lecture du mois de décembre

- *Substance secrète*, de Kathy Reichs
- *La ronde des mensonges*, de Elizabeth George
- *Au hasard de la chance*, de Michel Tremblay
- *Constant*, tome 4 de la série *Au bord de la rivière*, de Michel David

- *Ici brûle ma chandelle*, tome 4 de Liz Curtis Higgs

Merci

Merci à la Famille Galibois pour le don de romans pour les jeunes.

Concours de Noël

Les gagnants du Concours de Noël seront connus bientôt. Les noms seront publiés dans notre prochaine chronique.



Vœux de Noël

Votre équipe de bénévoles de la Bibliothèque vous souhaite un très heureux temps des Fêtes. Si vous désirez vous joindre en 2013 à ceux qui assurent notre service municipal de lecture publique, vous êtes toujours les bienvenus.

Pensées

Une bibliothèque est une chambre d'amis.

Tahar Ben Jelloun

La fonction essentielle d'une bibliothèque est de favoriser la découverte de livres dont le lecteur ne soupçonnait pas l'existence et qui s'avèrent d'une importance capitale dans sa vie.

Umberto Eco

Bonne et heureuse année à tous et à toutes !

Gilles Gallichan et Lise Paquet et pour l'équipe de bénévoles de la bibliothèque La Ressource

Grand retour de Sainte-Pétronille scintille

Après plusieurs années d'absence, voilà que nous reprenons le concours soulignant les efforts déployés par nos concitoyens et concitoyennes pour embellir l'extérieur de nos demeures pendant la période marquant l'arrivée de l'hiver et des fêtes.

Ainsi afin d'inciter les gens à décorer, nous reconnaitrons ceux et celles qui se distingueront le plus pour faire en sorte que notre village scintille en ce temps de l'année.

En effet, des prix d'une valeur totale de 150 \$ seront remis aux résidences et commerces méritants.

De plus, des mentions d'honneur seront également décernées aux résidences et commerces qui se seront également démarqués.

Trois personnes sillonneront à quelques occasions les rues du Village de Sainte-Pétronille, entre Noël et le Jour de l'An, ainsi elles pourront juger des prix à remettre.



Les noms des gagnants (es) seront dévoilés publiquement lors de la première rencontre du conseil municipal de l'année 2013 (début janvier) ainsi que dans le journal « Le Beaulieu » de février.

Nous espérons que la température clémente de novembre en a incité quelques-uns d'entre vous à décorer, sinon, il est encore temps d'installer vos lumières et décors afin de nous éblouir et faire scintiller votre beau village et courir la chance de gagner un prix.

Yves-André Beaulé

2012 : belle saison et belle moisson!

Au cours de cette année qui nous a gavés de soleil, fort du soutien de la Municipalité, votre comité d'embellissement s'est employé à rendre encore plus agréable notre village. Vous savez maintenant que les efforts que vous aussi avez consentis au fil des ans ont fait récemment l'objet d'une double reconnaissance : quatre *Fleurons du Québec*, puis cinq Fleurs et une mention spéciale de l'organisme pancanadien *Collectivités en fleurs*. Des honneurs comme encouragement, mais en même temps des éléments à perfectionner.

Faisons le point sur les réalisations de cette saison. Outre le montage des dossiers destinés à notre double évaluation, le comité a piloté quelques projets. D'abord la mise à jour d'un panneau de notre Circuit d'interprétation ainsi que la réfection d'une table d'orientation «graffitée» par des visiteurs en mal de laisser une trace de leur passage! Sur la gloriette du quai désormais appelée Kiosque de Beaulieu, nous avons apposé une plaque rappelant le nom porté par notre village de 1648 à 1980. On a aussi installé à l'anse aux Canots la plaque de l'Association des plus beaux villages du Québec dont Sainte-Pétronille est l'un des membres fondateurs.



Côté horticulture, nous avons bénéficié du talent de notre nouvelle horticultrice pour mener deux opérations : le rajeunissement de certaines plates-bandes victimes de la dégradation du temps, et la création d'aménagements floraux plus inspirants pour lesquels nous avons d'ailleurs reçu des commentaires élogieux et encourageants de plusieurs de nos concitoyens.

Ces projets d'embellissement n'auraient pu se réaliser sans la précieuse collaboration, tantôt visible tantôt peu apparente mais pourtant essentielle, de Daniel Laflamme et son adjoint Marc Bouchard. Ajoutons que l'état de propreté de nos rues et des espaces publics à laquelle ils veillent a reçu des éloges de la part des deux équipes d'examineurs des *Fleurs du Québec* et de *Collectivités en fleurs*, lors de leur tournée d'inspection de notre village. Un grand merci à tous les deux.

À tous ses concitoyens, le Comité d'embellissement souhaite une heureuse période des Fêtes et un bel hiver, avant de nous remettre à fleurir ce village que beaucoup de visiteurs nous envient.

Micheline Laviolette, Denise Létourneau,
Claire Pageau et Robert Martel.

Avis public

AVIS PUBLIC Village de Sainte-Pétronille

Avis public est donné par le soussigné qu'à sa session régulière du 5 novembre 2012, le conseil a adopté le règlement numéro 359 ayant pour but d'adopter un code d'éthique et de déontologie des employés municipaux. Toutes les personnes intéressées peuvent prendre connaissance de ce règlement au bureau de la municipalité.

Ce règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Donné à Sainte-Pétronille ce 14^e jour de décembre deux mille douze.

Jean-François Labbé
Directeur-général/secrétaire-trésorier

Cours de hockey

C'est une invitation à tous les jeunes hockeyeurs. Des cours de hockey vous seront offerts cet hiver. On y apprendra quelques techniques de hockey de base. Beaucoup de plaisir en perspective !

Date du début des cours :

Vendredi le 4 janvier 2013

Équipement obligatoire :

Un casque avec une grille, un bâton de hockey et des patins à glace



Horaire:

- Vendredi de 6h15 à 7h15 pour les maternelles à 2^e année
- Vendredi de 7h15 à 8h15 pour les 3^e à 6^e année
- Samedi de 10h à 11h pour les maternelles à 2^e année
- Samedi de 11h à midi pour les 3^e à 6^e année

Coût : 50.00\$ pour 1 enfant
90.00\$ pour 2 enfants

Lieu : Centre Raoul Dandurand,
Ste-Pétronille

Pour information et inscription :
Christophe Simard : (418) 828-1510

Les patinoires de Sainte-Pétronille

Comme à chaque année, Sainte-Pétronille parera les terrains du centre communautaire Raoul-Dandurand de ses deux patinoires tant appréciées qu'attendues.

Cependant, la date d'ouverture est dépendante de Mère Nature. Soyez assurés que notre employé municipal, monsieur Dany Laflamme, mettra tout en œuvre pour qu'elles soient prêtes le plus tôt possible. Pour en savoir davantage, vous n'avez qu'à téléphoner au 418 828-2270, poste 3. Vous pourrez alors parler au surveillant ou bien laisser un message dans la boîte vocale. De plus, nous placerons des informations importantes sur les patinoires sur le site Internet de la municipalité (<http://ste-petronille.iledorleans.com>). Consultez les manchettes et la section « La vie à Sainte-Pétronille ».

Voici l'horaire d'ouverture des patinoires pour la saison 2012-2013 :

Horaire normal :

Tous les jours dès 10 h 00

Lundi au jeudi

10 h à 21 h (surveillance de 18 h à 21h)

Vendredi

10 h à 22 h (surveillance de 18 h à 22h)

(Prévoir que la grande patinoire est réservée pour les cours de hockey de 18 h à 20 h 30)

Samedi

10 h à 22 h (surveillance de 18 h à 22 h)

(Prévoir que la grande patinoire est réservée pour les cours de hockey de 10 h à 12 h)

Visite de la Première-Ministre du Québec à la MRC de l'Île d'Orléans

Dimanche

10 h à 21 h (surveillance de 18 h à 21 h)

Horaire des fêtes

24 décembre : 10 h à 17 h

25 décembre : Fermé

31 décembre : 10 h à 17 h

1^{er} janvier : Fermé

Tous les jours de la semaine

10 h à 22 h (surveillance de 10 h à 22h)

Venez en grand nombre, c'est l'endroit rêvé pour vous amuser, socialiser et remplir vos poumons d'air frais.

À bientôt !

En vrac ...

Horaire des Fêtes de la mairie :

Veillez prendre note que le secrétariat de la municipalité sera fermé du 22 décembre 2012 au 2 janvier 2013 inclusivement. En cas d'urgence, le directeur général sera au bureau les 27 et 28 décembre.

Calendrier des réunions du conseil 2013:

7 janvier	8 juillet
4 février	5 août
4 mars	9 septembre
8 avril	3 octobre
6 mai	11 novembre
3 juin	2 décembre

Pas de neige ni d'auto dans la rue :

Vous êtes invités à respecter la réglementation municipale qui interdit le stationnement pendant les opérations de déneigement. Votre compréhension et votre collaboration pourraient vous éviter un remorquage. De plus, nous vous rappelons qu'il est interdit de répandre de la neige sur la chaussée après que les opérations de déneigement aient été effectuées.

Numéro de porte :

Nous vous demandons de rendre votre numéro de porte visible de la rue. Cela vous sera utile si vous avez besoin de services ambulanciers ou policiers durant l'hiver.



Le 30 novembre dernier, Mme Marois a rencontré les maires des 6 municipalités de l'Île dans les locaux de la MRC. De gauche à droite: M. Yves Coulombe, maire de St-Laurent, Mme Lina Labbé, mairesse de St-François, M. Jean-Claude Pouliot, maire de St-Jean, M. Harold Noël, Maire de Ste-Pétronille, Mme Pauline Marois, Première-Ministre du Québec et députée dans Charlevoix-Côte de Beaupré, M. Jean-Pierre Turcotte, préfet et maire de Ste-Famille ainsi que M. Jacques Trudel, maire de St-Pierre.

Motoneigistes :

À l'approche de la saison de motoneige, nous désirons inviter les motoneigistes à la prudence. De plus, nous tenons à vous rappeler qu'il est interdit de circuler sur la voie publique.

Cueillette des sapins de Noël :

Il y aura cueillette des sapins de Noël entre le 7 et le 21 janvier prochain. Ceux qui ont la possibilité de les transporter doivent les déposer sur le stationnement du centre communautaire, près du garage. Vous pouvez également les placer sur le bord de la route et M. Dany Laflamme les ramassera.

Piste de ski de fond :

On demande aux usagers de la piste d'utiliser l'aire de stationnement de l'église pour garer leur véhicule et d'éviter de se stationner dans les rues environnantes afin de ne pas nuire à la

circulation ainsi qu'au déneigement. De plus, on vous invite à consulter le site Internet de la municipalité (<http://ste-petronille.iledorleans.com>) dans la page d'accueil (les manchettes) et la section « La vie à Sainte-Pétronille » pour connaître la date d'ouverture de la piste.

Camp d'été :

Les commandes sont faites, livraison à l'été 2013 d'une bonne cargaison de beau temps et d'activités de toutes sortes pour le Camp de jour de Sainte-Pétronille.

Comme l'an dernier, question d'assurer une place à tous les enfants de notre village, un formulaire d'intérêt sera joint à votre compte de taxes.

Nous comptons sur votre collaboration pour le respect des délais.

Village de Sainte-Pétronille
Budget 2013 - Sommaire

RECETTES	2013	2012	2013/2012
Taxe foncière	938 715	860 916	9.04%
Taxe d'affaires	9 746	0	
Autres revenus	238 611	216 557	10.18%
Transferts / Subventions	373 500	221 000	69.00%
Appropriation surplus	30 000	40 000	-25.00%
TOTAL	1 590 572	1 338 473	18.83%

DÉBOURSÉS	2013	2012	2013/2012
Conseil 110	56 700	55 625	1.93%
Cour mun 120	500	500	0.00%
Gestion 130	155 080	151 773	2.18%
Greffe 140	5 500	5 500	0.00%
Voirie 320	222 152	193 000	15.10%
Urb/Emb 610	25 605	25 040	2.26%
Loisirs 701	137 300	135 400	1.40%
Juridiction locale	602 837	566 838	6.35%

MRC / CMQ 130	149 650	132 100	13.29%
Évaluation 150	32 900	37 000	-11.08%
Sécurité civile 210	283 250	248 600	13.94%
PGMR 420	67 000	92 935	-27.91%
Juridiction régionale	532 800	510 635	4.34%

Projets spéciaux	431 000	261 000	65.13%
-------------------------	----------------	----------------	---------------

TOTAL	1 566 637	1 338 473	17.05%
--------------	------------------	------------------	---------------

PARAMÈTRES	2013	2012	2013/2012
Évaluation foncière	180 522 130 \$	156 530 120 \$	15.33%
Quote-part - MRC	17.08%	16.27%	4.98%
Taux de taxation (/100\$)	0.520 \$	0.550 \$	-5.45%



Bon repos Denis

Le 25 novembre dernier, je perdais, avec le décès de Denis Chatigny, un ami, un voisin, un presque parent, car ma vie d'adulte sur l'île fut accompagnée par cette grande famille, dont la trace a disparu cette année de mon environnement, par la perte trop jeune des membres de sa génération.

Il ne faut pas se le cacher, Denis est connu comme plombier, il connaissait en détail la tuyauterie de presque toutes les maisons de Ste-Pétronille, s'il ne possédait pas la clé de chacune, il en connaissait la cachette. Oui, la confiance régnait entre lui et ses clients.

M. Denis Chatigny (1946–2012)

Sa famille et moi entretenions des liens étroits et pas seulement parce que nous buvions la même eau et que nos terrains se confondaient, des liens d'amitié se sont créés avec Louise la discrète et Denis l'exubérant, leurs deux 2 garçons sont devenus par le fait même, les miens de cœur. Malgré tout, nous étions d'allégeance politique différente et nos opinions sur la société divergeaient souvent. Lorsque Denis frappait à ma porte, je savais que ce n'était pas pour une discussion de 5 minutes. Nous nous emportions avec respect, mais chacun demeurait sur ses positions, souvent son humour et son gros bon sens allégeaient nos controverses.

Denis était un homme fier, juste et engagé. Il a siégé 17 ans comme conseiller municipal. Il y a défendu avec conviction et émotions ses idées et sa vision sur Ste-Pétronille. Je sais qu'au début il était dans ses petits souliers lorsqu'il a fait son saut en politique municipale. Qu'il n'a jamais vraiment été convaincu que je votais pour lui. Je sais aussi que Louise l'a soutenu et que très souvent les oreilles lui en bourdonnaient par tant de passion.

L'assurance gagnée par cet engagement lui a permis de laisser sa marque.

Vous souvenez-vous de ses bottes de travailleurs transformées en jardinière déposées sur le bout de son terrain (il les nommait les bottes à Félix)? Il y a quelques années, ces dites bottes ont fait la une du dépliant de la promenade pédestre de Ste-Pétronille. Ces bottes concrétisaient pour moi son sens de l'humour, sa créativité. Aujourd'hui, comme Félix il pourrait chanter : **Moi, mes souliers...**

Violette Goulet

Pour publier un article

Si vous désirez faire paraître un article dans votre journal local, vous pouvez le faire en communiquant avec nous au 418 828-2270, en nous l'envoyant par courriel (ste-petronille@qc.aira.com) ou tout simplement en le faisant parvenir au bureau de la mairie. La prochaine date de tombée pour nous remettre vos articles est le **10 janvier 2013**.

Équipe de rédaction :

- Jean-François Labbé, directeur général
- Harold Noël, maire
- Enrico Desjardins, conseiller

Collaborateurs :

- Gilles Gallichan
- Yves-André Beaulé
- Lise Paquet
- Robert Martel

Heures d'ouverture de la mairie

Mardi	9 h à 12 h 13 h à 16 h
Mercredi	13 h 30 à 16 h (en soirée sur rendez-vous)
Jeudi	9 h à 12 h 13 h 00 à 16 h 00

3, chemin de l'Église
Sainte-Pétronille
GOA 4C0

Tél. : 418 828-2270
Fax : 418 828-1364

Courriel :
ste-petronille@qc.aira.com

